**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 29 juin 2023**

**Procuration**

*A retourner avant l’AG, complété et signé :*

* *Soit par email à* *coops@coopeos.be*
* *Soit par courrier chez Coopeos – rue Léopold Génicot 19B, 5080 Fernelmont*
* *Soit une photo du document via WhatsApp au numéro : 0496 56 86 62*

Je soussigné (nom + prénom) : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Domicile : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**OU**

La société . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ayant son siège à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

coopérateur de Coopeos sc agréée, ayant son siège à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rue de Morimont, 13 boîte A avec le numéro d’entreprise BE0644.403.464.

**1/ Procuration pour le vote**

donne procuration à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

également coopérateur de Coopeos, en vue de me représenter et de voter à ma place pour chacun des points inscrits à l’ordre du jour de l’Assemblée Générale.

*Un coopérateur participant peut être porteur de maximum 3 procurations.*

Si vous n’avez pas de contact avec d’autres coopérateurs, laissez cet espace non complété, nous reviendrons vers vous.

**2/ Procuration pour le notaire**

confère tous pouvoirs aux fins de la représenter à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société coopérative à responsabilité limitée COOPEOS, qui se tiendra en l’étude des notaires WATHELET & NAVEZ, à Wavre, Rue Saint Roch, 28 (date encore à fixer) et qui délibérera sur le point lié à la modification des statuts.

Fait à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . , le . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

[Signature]